

Publié le 24 septembre 2018

Ille-et-Vilaine : une Sem pour stimuler les projets ENR

L'Ille-et-Vilaine et Rennes métropole veulent produire de l'énergie plus verte localement. La solution a consisté à mutualiser les projets et leur financement au sein d'une société d'économie mixte, Energ'IV.



Moins de 10% de l'électricité consommée dans le département est renouvelable. Sur la base de ce constat, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (SDE 35), le Conseil départemental et Rennes Métropole ont décidé de concentrer leurs moyens au sein d'une Société d'économie mixte pour accompagner mais aussi créer des projets de production locale.

Le 7 juin, en présence de la Fédération des Entreprises publiques locales qui a accompagné les

collectivités dans leur projet de création de Sem, tous les actionnaires assistaient à l'assemblée générale constitutive. Outre les 3 collectivités locales, plusieurs institutions financières étaient présents : la Caisse des dépôts, la Caisse d'épargne, le Crédit agricole et Crédit Mutuel Arkéa.

Lire aussi

[Ille-et-Vilaine : une Sem pour stimuler les projets ENR](#)

La Sem Energ'IV est appelée à soutenir non seulement des projets soutenus par des entreprises privées et des collectivités mais aussi des initiatives citoyennes. « *Nous investissons dans des projets dont le niveau de rentabilité immédiate n'attire pas forcément les investisseurs privés pour leur donner accès plus facilement au financement bancaire* », annonce **David Clause**, directeur général du SDE 35. Energ'IV disposera d'un capital de 6 millions d'euros et prévoit d'accompagner d'ores et déjà une quinzaine de projets.

Par Hervé LE DAIN